



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 49756

Texte de la question

M. Bruno Le Roux souhaite appeler l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la politique de suppression de plus de 2 000 emplois conduite par le groupe Alstom. Le rachat récent du secteur Energie ABB et la présentation des comptes annuels laissant apparaître une marge nette de 4,4 % par le groupe Alstom sont les témoins de la bonne santé de l'entreprise. Pour autant, le groupe a décidé la mise en oeuvre d'un plan de licenciement de plus de 2 000 salariés, dont plus de 500 en Seine-Saint-Denis (322 sur le site de La Courneuve et 194 sur celui de Saint-Ouen). Alors que la politique menée par le Gouvernement marque un effort sans précédent de l'Etat en faveur de la redynamisation économique des villes, des départements et des régions, les choix économiques de certains grands groupes vont à son encontre. La multiplication de ces situations préjudiciables tant aux salariés concernés qu'à la collectivité toute entière n'est pas acceptable. Il lui demande quelles mesures pourraient être rapidement mises en oeuvre pour éviter ce plan de licenciements massifs au sein d'une entreprise prospère.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49756

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4465